

A.C.R. - A.D.C.

Cabinet PIERQUIN

EXPERTISE - COMPTABLE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A.S. au Capital de 294.400 Euros

Siège Social Bureau

28, boulevard Lucien Pierquin
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50

Bureau

122, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

E-mail :

cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com

Site internet :

www.cabinet-pierquin.com

« SOCIAL ANIMATION RONDE COUTURE »

en abrégé « S.A.R.C. »

Association régie par la loi
du 1er Juillet 1901

Siège Social
9 bis, Rue des Mésanges
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SIRET 316 487 362 00022
CODE APE 8899A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2021

(du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021)

membre du réseau
ABSOLUCE

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Grand Est
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de l'Est
Siège social : SIRET 351.532.528.00061 - Bureau : SIRET 351.532.528.00079
APE 6920Z - RCS Sedan - TVA intracommunautaire FR 16.351.532.528

Souscripteur des assurances professionnelles dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 et du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expert-comptable ainsi que de l'article R.822-70 du code de commerce relatif à l'exercice de l'activité de commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR

LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée Générale de l'association « SOCIAL ANIMATION RONDE COUTURE – en abrégé S.A.R.C. »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « SOCIAL ANIMATION RONDE COUTURE – en abrégé S.A.R.C. » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note de l'annexe des comptes annuels relatives aux incertitudes sur la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice ainsi et de l'exercice précédent. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Nous avons apporté une attention particulière aux postes comptables relatifs aux Prestations/Subventions et au Personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 03 mai 2022.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :



BILAN

Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			31.12.2020
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 368.02	8 368.02		
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 368.02	8 368.02		
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	161 181.30	113 030.49	48 150.81	48 508.11
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	161 181.30	113 030.49	48 150.81	48 508.11
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	169 549.32	121 398.51	48 150.81	48 508.11
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	365 547.19		365 547.19	323 705.86
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	9 282.00		9 282.00	7 907.50
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	356 265.19		356 265.19	315 798.36
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	280 101.27		280 101.27	268 062.46
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	645 648.46		645 648.46	591 768.32
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	815 197.78	121 398.51	693 799.27	640 276.43

BILAN

Passif	31/12/2021 Montant	31.12.2020 Total
CAPITAL	36 892.74	36 892.74
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES	82 431.95	82 431.95
REPORT A NOUVEAU	201 582.65	264 605.13
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-13 571.32	-63 022.48
SITUATION NETTE (1)	307 336.02	320 907.34
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11 234.18	
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	11 234.18	
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	318 570.20	320 907.34
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	159 867.42	48 200.30
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)	159 867.42	48 200.30
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	59 170.47	64 942.14
TOTAL PROVISIONS (4)	59 170.47	64 942.14
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31 193.26	27 179.89
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	114 269.51	124 572.25
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	10 728.41	14 042.51
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		40 432.00
TOTAL DETTES (5)	156 191.18	206 226.65
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	693 799.27	640 276.43

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Toutes les écritures

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021		31.12.2020
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	3 015.30		1 735.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	174 521.74		162 727.93
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		174 521.74	162 727.93
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 216 105.22		956 513.71
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		1 216 105.22	956 513.71
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	10 661.40		51 019.61
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	48 200.30		135 071.00
AUTRES PRODUITS	15 690.10		3 801.38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 468 194.06	1 310 868.63
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		232 928.03	236 785.10
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	56 934.43		57 645.40
SALAIRES ET TRAITEMENTS	794 587.59		763 233.55
CHARGES SOCIALES	221 709.67		224 694.66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	10 045.26		9 759.99
DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 889.67		11 628.15
REPORTS EN FONDS DEDIES	159 867.42		48 200.30
AUTRES CHARGES	270.50		0.58
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		1 481 232.57	1 351 947.73
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-13 038.51	-41 079.10

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021		31.12.2020
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	344.21		865.64
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		344.21	865.64
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			23.30
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			23.30
RESULTAT FINANCIER (3-4)		344.21	842.34
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	12 740.36		9 114.60
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5 861.88		
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		18 602.24	9 114.60
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	19 479.26		26 757.88
SUR OPERATION EN CAPITAL			5 142.44
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		19 479.26	31 900.32
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		-877.02	-22 785.72

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet **PIERQUIN**
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021		31.12.2020
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		1 487 140.51	1 320 848.87
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		1 500 711.83	1 383 871.35
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			
SOLDE DEBITEUR = PERTE		13 571.32	63 022.48
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE	60 648.49		58 935.41
PRESTATION EN NATURE			
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		60 648.49	58 935.41
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE	60 648.49		58 935.41
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS			
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		60 648.49	58 935.41

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (870)	0.00	870 Bénévolat	
860 Secours en nature		870000 contre partie des charges suppletives	60 648.49
860000 charges suppletives de personnel	60 648.49	TOTAL (860)	60 648.49
Total charges contributions volontaires	60 648.49	Total produits contributions volontaires	60 648.49

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2021

De l'association SOCIAL ANIMATION RONDE COUTURE – SARC
sis 9Bis Rue des Mésanges 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

L'association a pour objet de définir et gérer un projet social qui s'articule autour de 4 grands secteurs d'intervention : l'enfance, les jeunes, les Adultes et familles ainsi que l'aide à l'insertion sociale et professionnelle. Sa mission consiste à accompagner le développement du quartier de la Ronde Couture.

L'association bénéficie de la mise à disposition de locaux et de personnel mis à disposition par la Commune de Charleville-Mézières.

Les comptes annuels avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 693.799 € et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 13.571 € ont été établis et présentés conformément aux dispositions du nouveau règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2020.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis par le Président de l'Association.

I- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ASSOCIATION SARC

Permanence des méthodes

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'association ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L.123-16 du Code de commerce, a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'association n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

L'association n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

L'association n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les titres de participation et titres de placements immobilisés,
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif
- les composants de 2^{ème} catégorie et les provisions pour grosses révisions.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan au 31/12/2021 pour un montant évalué selon la méthode actuarielle à 59.170 €.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les mesures de prévention mises en œuvre sur l'exercice précédent afin de prévenir des risques de contamination du Covid-19 pour les salariés, bénévoles et usagers du centre social, ont été maintenues sur cet exercice.

Le télétravail pour les salariés dont l'activité pouvait s'effectuer à distance a été également maintenu sur l'exercice.

Incertitudes sur la continuité d'exploitation

Les comptes annuels font apparaître un déficit de 13.571 € pour cet exercice, un déficit de 63.022 € pour l'exercice 2020 et un déficit de 44.709 € pour l'exercice 2019 (après retraitement d'une reprise de provision concernant les exercices antérieurs). Cette situation est à l'origine d'une dégradation des fonds propres de l'association mais qui restent positifs à hauteur d'un montant de 307.336 € au 31 Décembre 2021. La trésorerie reste périodiquement tendue en fonction de l'encaissement des subventions mais son niveau permet de tenir financièrement.

ASSOCIATION SARC

Le centre social a mis en œuvre tous les moyens afin de résister financièrement et de retrouver l'équilibre de ses comptes en mettant en place des mesures d'économie, en maîtrisant au mieux sa masse salariale, en veillant scrupuleusement au respect du budget des projets, en n'engageant aucune nouvelle action sans en connaître les financements accordés et en adaptant les actions aux financements obtenus.

Le budget 2022, arrêté par le conseil d'administration en date du 1^{er} avril 2022, fait ressortir un résultat déficitaire de 64.957 €, présenté à l'équilibre par le biais d'une reprise sur le report à nouveau créditeur impactant à nouveau les fonds propres de l'association.

La baisse des financements sur le secteur insertion, à savoir la perte des 2 postes PLIE et de l'ensemble de l'équipe des référents parcours RSA financés par le Conseil Départemental, est essentiellement à l'origine du déficit estimé en 2022.

Cette situation est à l'origine de l'organisation de 2 conférences financeurs au cours desquelles, en concertation avec les financeurs, il a été décidé de se rapprocher de la Fédération de centres sociaux et du DLA (Disposition Local d'Accompagnement) afin de travailler sur le modèle économique de l'association, la communication et réorganisation interne en proposant un plan d'accompagnement.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Outre les points exposés ci-dessus, il n'y a pas d'autres évènements postérieurs à la clôture de l'exercice.

II- COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

2.1- VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

Tableau des variations des immobilisations

ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Logiciels	8.368			8.368
Total	8.368			8.368
<u>Autres immobilisations</u>				
- Matériel d'activité	20.440			20.440
- Agencements installations	8.425	6.696		15.121
- Matériel de transport	20.361			20.361
- Matériel de bureau et info.	40.617	2.992		43.609
- Mobilier	61.650			61.650
Total	151.493	9.688		161.181
<u>Immobilisations financières</u>				
-				
Total				
TOTAL GENERAL	159.861	9.688		169.549

ASSOCIATION SARC

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

2.2- AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés sans considération de la valeur résiduelle suivant le mode linéaire pour 10.045 €.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes, en l'absence de décomposition :

- immobilisations incorporelles	3 à 10 ans
- matériels d'activité	5 à 10 ans
- agencements et installations	10 ans
- matériel de transport	5 à 10 ans
- matériel de bureau et informatique	4 à 10 ans
- mobilier	5 à 10 ans

Tableau des variations des amortissements

AMORTISSEMENTS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Logiciels	8.368			8.368
Total	8.368			8.368
<u>Constructions</u>				
<u>Autres immobilisations</u>				
- Matériel et outillage	19.439	762		20.202
- Agencements installations	1.795	1.286		3.081
- Matériel de transport	19.539	148		19.687
- Matériel de bureau et info.	27.155	3.967		31.121
- Mobilier	35.057	3.882		38.939
Total	102.984	10.045		113.030
TOTAL GENERAL	111.353	10.045		111.398

2.3- REEVALUATION

Aucune réévaluation de l'actif immobilisé n'a été pratiqué au cours de l'exercice.

2.4- FRAIS D'ETABLISSEMENT

Il n'y a pas de frais d'établissement.

ASSOCIATION SARC

2.5- FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il n'y a pas de frais de recherche et de développement.

2.6- PRODUITS A RECEVOIR

Détail des produits à recevoir:	356.207 €
- Prestations services	35.249 €
- Subventions d'exploitation	317.181 €
- Indemnités Chorum	3.777 €

2.7- DIFFERENCE SUR LES ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Il n'y a pas de "valeurs mobilières de placement" à la clôture de l'exercice.

2.8- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Il n'y a pas de charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice.

2.9- CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Aucune charge à répartir sur plusieurs exercices n'a été comptabilisée sur l'exercice.

III- COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF

3.1- VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	36.893				36.893
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	82.432				82.432
Report à nouveau	264.605	-63.022			201.583
Excédent ou déficit de l'exercice	-63.022	63.022		-13.571	-13.571
Situation nette	320.908			-	307.337
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	320.908			-13.571	307.337

ASSOCIATION SARC

3.2- FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont rembourse ments		Montant global	Dont fonds dédiés correspon dants à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Référent unique RSA	17.301		17.301				
Equipséniors	4.844		4.844			12.898	
Accueil de proximité	9.262		9.262			4.462	
Bien vivre séniors	6.051		6.051			38.157	
Couronne de Champagne	1.625		1.625			1.625	
Projet migrants	9.117		9.117				
Microprojet jeunes						1.000	
Citoyenneté numérique						9.046	
Sport impact						17.064	
Conseillers numériques						24.640	
File migrants						5.698	
Step adulte						552	
Art thérapie						2.425	
Chantiers éducatifs						2.123	
Chantiers Espace Habitat						10.373	
Jardin partagé						15.682	
Semaine éducation contre le racisme						2.025	
France Service (1)						12.097	
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité public (1)							
TOTAL	48.200		48.200			159.867	

1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

ASSOCIATION SARC

3.4- CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan:

- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0 €
- emprunts et dettes financières divers	0 €
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	0 €
- dettes fiscales et sociales (provision sur congés payés)	65.556 €
- autres dettes (honoraires à payer)	5.200 €
- autres dettes (solde cotisation Fédé à payer)	2.403 €
Total	73.159 €

3.5- PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent :

- les produits d'exploitation pour	0 €
- les produits financiers pour	0 €
Total	0 €

IV- COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF

4.1- ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autre immobilisations financières			
Actif circulant	365.547	365.547	
TOTAL GENERAL	365.547	365.547	

ASSOCIATION SARC

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	31.193	31.193		
Personnel et comptes rattachés	65.800	65.800		
Organismes sociaux	36.155	36.155		
Etat et autres collectivités	12.315	12.315		
Autres dettes	10.728	10.728		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	156.191	156.191		

4.2- PROVISIONS

PROVISIONS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	54.281	4.890		59.171
Provisions pour licenciement				
Provisions sur subventions	10.661		10.661	
TOTAL GENERAL	64.942	4.890	10.661	59.171

4.3- ECARTS DE CONVERSION

L'exercice n'enregistre aucun écart de conversion.

V. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1- VENTILATION DES PRESTATIONS**

SECTEURS D'ACTIVITE	Exercice	Exercice précédent
<u>Prestations de services</u>		
CAF ASLH & ATL	41.098	32.755
Participation usagers	15.293	13.650
CNAF Animation globale	69.739	68.709
CNAF Famille	23.332	22.988
CNAF LAEP	5.303	6.806
CAF CLAS	7.252	7.820
CAF Jeune	12.505	10.000
<u>Produits d'activités annexes</u>		
Locations diverses	4.143	807
Mise à disposition de personnel	240	1.025
Manifestations & autres participations	2.220	1.383
TOTAL GENERAL	181.125	165.943

5.2- VENTILATION DES CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS EXPLOITATION

CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS	Exercice	Exercice précédent
ASP sur contrats aidés	106.013	47.443
PLIE	50.902	41.152
Réussite éducative	60.000	60.000
Cité éducative	41.585	16.778
Contrat Ville Etat/DPV/FIPD/QUARTIERS D'ETE	176.044	125.226
France Relance	68.095	
DILCRA	2.500	
DRAC	5.500	
FONJEP	21.321	24.875
Région Grand Est	5.834	4.849
DDJS	0	8.648
Conseil Départemental 08 Global	34.000	34.000
Conseil Départemental 08 RSA	78.257	99.318
Contrat Enfance	63.165	63.165
Ville convention	282.978	282.978
Ville micro-projets	3.671	400
CAF Fonds Publics & Territoires	85.963	75.888
CAF REEAP	8.550	6.450
ARS	13.000	30.002
Conférence des Financeurs	76.907	4.043
La Poste	16.390	8.900
Fondation Bruneau	0	15.000
Organismes Logeurs	15.430	7.400
TOTAL GENERAL	1.216.105	956.515

5.3- VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires figurent au pied du compte de résultat pour un montant de 60.648 € correspondant à l'estimation effectuée par la Ville de Charleville-Mézières au titre des charges de personnel.

Même remarque que pour l'exercice précédent : la Ville n'a pas transmis l'acte relatif à la mise à disposition des locaux suite à leur rénovation et ni l'estimation des contributions volontaires liées à l'occupation de ces locaux (loyer, énergie)

5.4- COTISATIONS

Les cotisations figurant au compte de résultat correspondent à des cotisations sans contrepartie.

5.5- TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION

L'exercice n'enregistre aucun transfert de charges d'exploitation.

5.6- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS	Exercice	CHARGES	Exercice
Ajustement formation continue	10.939	Perte sur subventions sur exercices antérieurs	18.805
Complément subvention	1.320	Régularisations diverses	674
Régularisations diverses	481		
Quote-part de subv.inv.virée à résultat	5.862		
TOTAL GENERAL	18.602		19.479

6- EFFECTIF MOYEN ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)

EFFECTIFS DE L'ANNEE 2021

Contrats non spécifiques	ETP	Nombre CDD FEMMES	Nombre CDI FEMMES	Nombre CDD HOMMES	Nombre CDI HOMMES
Cadre	4,19	1	5	0	1
Non cadre	18,42	6	14	4	6
Total général	22,61	7	19	4	7

ASSOCIATION SARC

Contrats spécifiques	ETP	Nombre CDD FEMMES	Nombre CDI FEMMES	Nombre CDD HOMMES	Nombre CDI HOMMES
CUI/CAE/Emplois Avenir	5,93	13	0	4	0
Apprentis	2,85	3	0	2	
Total général	8,78	16	0	6	0

Total général	31,39	32	22	16	17
----------------------	--------------	-----------	-----------	-----------	-----------

EFFECTIFS DU MOIS DE DECEMBRE 2021

Contrats non spécifiques	ETP	Nombre CDD FEMMES	Nombre CDI FEMMES	Nombre CDD HOMMES	Nombre CDI HOMMES
Cadre	3,83	1	4	0	0
Non cadre	18,68	3	13	2	6
Total général	22,51	4	17	2	6

Contrats spécifiques	ETP	Nombre CDD FEMMES	Nombre CDI FEMMES	Nombre CDD HOMMES	Nombre CDI HOMMES
CUI/CAE/Emplois Avenir	6,16	8	0	2	0
Apprentis	3,00	2	0	1	0
Total général	9,16	10	0	3	0

Total général	31,67	14	17	5	6
----------------------	--------------	-----------	-----------	----------	----------